

royauté ne lui est pas destinée. Et quant à la construction des Frégates, elles continuent aux fins que nous l'avons dit. Mais sur le grand projet de succession les discours tombent, pour reprendre, sans doute vigueur dans une saison plus reculée.

IV. Le Duc de Penthièvre, Grand-Amiral de France, que nous laissons le mois passé en route de *Venise* à *Rome*, après avoir vû ce qu'il y a de remarquable dans cette dernière Ville, est arrivé le 14. Janvier à *Naples* dans les équipages du Marquis d'Ossun, Ambassadeur du Roi Très-Chrétien, & a pris son logement dans l'Hôtel de ce Seigneur. Il s'est occupé les jours suivans à examiner ce qui mérite attention dans cette Capitale. Il parut à la Cour le 20. Janvier, jour anniversaire de la naissance du Roi, dont il doit depuis avoir pris congé, pour retourner, dit-on, à *Rome*.

Le Duc de Modene, qui n'a point entretenu, depuis quelque-tems de Ministre à *Naples*, a nommé à ce poste Mr. Fabrici, qui vient d'y arriver avec caractère d'Envoyé Extraordinaire. Le sujet des commissions dont il est chargé est jusqu'ici ignoré du public.

ROME. I. Après les instructions envoyées par le Pape à son Nonce en *France*, le Comte de Stainville, Ambassadeur de cette Couronne, qui avoit déjà reçu plusieurs dépêches de *Paris*, communicables à Sa Sainteté, en reçut de nouvelles sur le contenu desquelles il en a eu de nouveau une audience. Le sujet de celle-ci a été d'informer le St. Père des motifs qu'a pris le Roi Très-Chrétien d'envoyer des Lettres de cachet à quelques Prélats dont la conduite lui a paru mériter qu'il les éloignât pour quelque-  
tems